

Présents

- Gilles Rouffignat
- Véronique Autexier,
- Jean-François Selle,
- Olivier Blancheton,
- Fred Suau-Ballester,
- Thierry Gobry,
- Michel Bourin,
- Serge Dorain,
- Philippe Andrieux,
- Cyrille Louafi

Absents excusés

- Bérengère Sucharyna,
- Sylvie Gautier,
- David Ferrand,
- Bernard Vaillant,

Ordre du jour

- Tour de table de présentation
- Retour sur la démarche Innovation
- Bilan activité 2018/2019
- 2 dossiers à l'ordre du jour
 - La gestion des intempéries
 - Les comportements
- Tour de table sur sujets à traiter
- Groupe miroir du 18/11/2019

1° Tour de table de présentation

Gilles Rouffignat accueille les nouveaux membres de la commission et demande à chacun de se présenter.

2° Retour sur la démarche Innovation

Un retour rapide est fait sur les documents adressés pour une mise à niveau sur le concept de l'innovation, les missions de la commission et le bilan des actions menées.

3° La gestion des intempéries

Bilan actuel

- Procédure qui n'est plus adaptée et insatisfaisante (Clubs, District, licenciés)
 - Arrêtés décidés trop tôt (ex. : le mercredi sans tenir compte de l'évolution de la météo).
 - Arrêtés décidés en dernière minute (ex. : le dimanche matin sans tenir compte des prévisions météo de la veille).
- Le club n'informe pas de l'état de son terrain et attends l'annulation par le District.
- ATTENTION : arrêtés de complaisance pour pallier des absences de joueurs.

Propositions

- Tous les clubs informent le District de l'état de leurs terrains (jouable, impraticable, limite le nombre de rencontres).
- Informations transmissent chaque semaine entre le jeudi 12h et vendredi 12 h.
- En fonction des résultats le District décide le vendredi après-midi :
 - soit de reporter la journée de coupe ou de championnat.
 - soit d'inverser l'ordre des rencontres.
- Dans le cas d'une inversion de rencontre (1 équipe recevra 2 fois, pas d'inversion du match retour)

Les participants échangent et soulèvent les questions suivantes :

- A partir de quel taux de matchs impactés est déclenché le report général ? (attention raisonner en nombre de matchs et non en nombre de clubs)
- Frais d'arbitrage pour une inversion de match, qui paye ?
- Frais d'arbitrage pour un arrêté tardif (dimanche), qui paye ?
- Quelle procédure et quelles sanctions dans le cas d'un arrêt après le vendredi 12h ?
- Quelle procédure simple à mettre en place pour transmettre les informations du club vers le District (entre le jeudi et le vendredi) ?

Décisions

- Affiner le sujet en vue de le présenter au Groupe Miroir du 18/11 → S.Dorain, JF.Selle et O.Blancheton sont chargés d'étudier ce qui se fait dans certains Districts (87, 33, 64, 35, 56, 72),
- Solliciter ensuite la CDTIS pour l'associer aux réflexions,
- Sujet à évoquer en AG financière (selon son avancement) pour recueil d'avis des clubs.

4° Incivilités et violence dans les stades

Bilan actuel sur compétitions Seniors

- Comportements souvent excessifs, disproportionnés, violents dans les stades de football.
- Les joueurs et coaches sont sanctionnés par la commission de discipline du District.
- Les spectateurs et supporters ne sont jamais sanctionnés sauf pour fait grave.
 - *Le comportement des supporters influence la tension sur le terrain.*
 - *Il ne faut pas généraliser → quelques personnes dans le lot des supporters.*
- Les clubs, les arbitres, les instances du District sont souvent informés oralement, mais rien d'écrit.

Objectifs

- **Détecter** → avoir **des informations écrites** sur les comportements des joueurs, des coaches, des dirigeants, des spectateurs par club.
- **Responsabiliser** l'ensemble des supporters sur le comportement de quelques individus.
- **Prévention** → intervenir avant d'avoir des faits graves.

Propositions

- A l'issue des matchs, une fiche est renseignée sur les comportements des joueurs, coaches, dirigeants, spectateurs par :
 - Arbitres seuls
 - Arbitre + 1 dirigeant de chaque club
- Fiche transmise à la commission Éthique.
- La commission centralise et enregistre les résultats par club.
- Si un club présente régulièrement des comportements disproportionnés, il est convoqué par la commission Éthique pour l'encourager à modifier sa gestion interne.
- S'il n'y a pas d'amélioration : la commission demande une suspension du terrain et donc oblige le club à trouver un autre terrain (limite le déplacement des supporters, diminue les gains financiers, problèmes d'organisation).

Les participants échangent et soulèvent les questions suivantes :

- Qui renseigne la fiche : arbitres...dirigeants ?
- Qui prend la décision de suspension ?
- Quelle procédure simple à mettre en place pour transmettre les informations du club vers le District ?

Décisions

- Présenter les réflexions au Groupe Miroir du 18/11,
- Solliciter ensuite la commission Éthique pour l'associer aux réflexions.

5° Tour de table de sujets éventuels à traiter en 2019/2020

Gilles Rouffignat précise que cette saison sera chargée et courte (AG électorale le 07/05/2020) et qu'en conséquence il sera chargé de ne pas trop la charger en dossiers à ouvrir.

Quelques dossiers sont listés :

- Diversification des pratiques : futnet, foot en marchant...
- Créer de l'événementiel (24h de foot) → rapprochement clubs/entreprises
- Challenge éco citoyen (sacs poubelles) → citoyenneté
- Fluidifier la communication vers les clubs
- Absence d'éducateurs diplômés pour encadrer les équipes
- Surcharge des calendriers jeunes (jusqu'à U13)
- Répartition du travail des techniciens (plus de terrain, moins d'administratif)
- Arbitrage des enfants par des enfants
- Remplacement des délégués par des bénévoles de chaque club

Décision : chaque participant est invité à compléter la liste d'ici le groupe miroir en adressant ses réflexions à Gilles Rouffignat d'ici le 15/11.

6° Groupe Miroir du 18/11/2019

A l'ordre du jour :

- Avis sur les sujets :
 - Gestion des intempéries
 - Incivilités et violence sur les stades
- Recueil de sujets à étudier en 2019/2020

L'animateur

Gilles Rouffignat

La secrétaire

Bérengère Sucharyna

